

MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D372025

Nombre de membres en
Exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
16/05/2025

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 23 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 16 mai 2025, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme DESBROSSES Marie-
Claire – Mme BOIVIN Nadine – M. MONTERRAT Franck – M. ALBENQUE
Christophe – M RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET
Nathalie – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde –
M. MURE Julien – M. BERRY David – Mme BONNAT Laura – M. BATAILLARD
Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : – Mme RAVAT Ginette a donné pouvoir à M.
CHEVRET Pascal, Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à M. VERNOUX
Bertrand, M. NILLON Christophe a donné pouvoir à Mme PACCAUD Christine,
Mme PONCET Florence a donné pouvoir à M. RETY Jean-Pierre, Mme JOLY
Christelle a donné pouvoir à M. ALBENQUE Christophe

Arrivé en cours : M. DEVEYLE Alain arrivé à la 3^{ème} question

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **AIDE A L'INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire présente les investissements réalisés par :

- L'Union musicale, au vu de la facture acquittée :

Instrument de musique de 790.00 € TTC

L'aide de la commune s'élève donc à 50 % de 790.00 € soit 395.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE l'attribution d'une subvention de 395.00 € à verser à l'Union Musicale
- PRECISE que ces dépenses seront imputées au compte 65748, inves, 311.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges, le 03 juin 2025



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20250523-D372025-DE
Date de réception préfecture : 05/06/2025